

baux à long terme) au gouvernement constituent manifestement des moyens de parvenir à protéger certaines régions. Parmi les autres options importantes, notons confier la gestion de terres appartenant à des intérêts privés à des fiducies publiques ou à des organismes de conservation comme Nature Conservancy. De plus, le gouvernement peut inciter les particuliers propriétaires de terrains (par exemple les agriculteurs) à garder intactes des parties importantes de ces terres.

Toutefois, si on veut encourager de telles initiatives de conservation chez le secteur privé, le gouvernement doit adopter des mesures fiscales favorisant la préservation et d'autres programmes incitatifs. Il faudrait à tout le moins que les citoyens ne soient pas pénalisés pour conserver intactes des forêts de peuplements mûrs, des prairies naturelles, des côtes marines et des rives naturelles comme c'est parfois le cas actuellement. On devrait plutôt les encourager à prendre de telles mesures de conservation car la société en bénéficierait à long terme.

Il faudrait procéder à un examen des stimulants que le gouvernement pourrait fournir (fiscaux, réduction de frais de permis, etc.) pour encourager la préservation des terres privées. Dans le cadre de cet exercice, on devrait également évaluer les mesures qui découragent actuellement la préservation et proposer des moyens de les éliminer ou de les modifier.